



Rapport de gestion 2021

Table des matières

1	Rapport de gestion	3
2	Organes.....	8
3	Commission.....	9
4	Secrétariat	9
5	Comptes annuels 2021	10

1 Rapport de gestion

■ Généralités

En 2021, les activités ont porté sur la mise en œuvre des grands projets (Information Security, DE-AI, traitement automatique des formulaires), de nombreux autres projets, la maintenance des produits et les procédures de consultation, sans oublier une revue de la stratégie.

Le paysage de comités créé en 2017, dans lequel les délégués de l'OFAS, de la CdC et du 1^{er} pilier sont représentés séparément aux niveaux stratégique, technique et opérationnel, est établi, et la CoCo eGov s'est imposée comme la plus-value pour le système.

L'année 2021 a été, elle aussi, impactée par le coronavirus. De nombreuses séances des organes ainsi que des projets et de la maintenance ont eu lieu en ligne ou sous une forme hybride, tout comme l'assemblée générale qui s'est tenue par voie électronique. En raison des mesures liées au coronavirus, des ressources non planifiées ont été allouées, si bien que certains projets sont en retard. Néanmoins, cette période a aussi clairement mis en évidence le bon fonctionnement et la stabilité du 1^{er} pilier. Le test de résistance a été réalisé avec succès.

■ Stratégie

La revue de la stratégie a été achevée, les actions nécessaires initiées, et les membres de l'association informés.

Voici la stratégie eAVS/AI en mots et en images:

L'eAVS/AI encourage et soutient des interactions numériques, sécurisées et intelligibles, si possible en temps réel, dans le domaine du premier pilier assurances sociales / allocations familiales.



■ Observation de l'environnement

En 2021, l'observation de l'environnement par l'eAVS/AI a été mis en place et réalisée pour la première fois. En collaboration avec les associations, des réponses ont été données lors des procédures de consultation suivantes:

Loi fédérale sur l'allégement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE)

- L'orientation de la loi est saluée, au même titre que les bases légales pour le portail easyGov. L'obligation des acteurs à proposer toutes les offres sur le portail eGov a été fermement rejetée. L'autonomie des OE doit être préservée, et l'intérêt du client doit être le moteur du développement.

Disposition transitoire concernant la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités

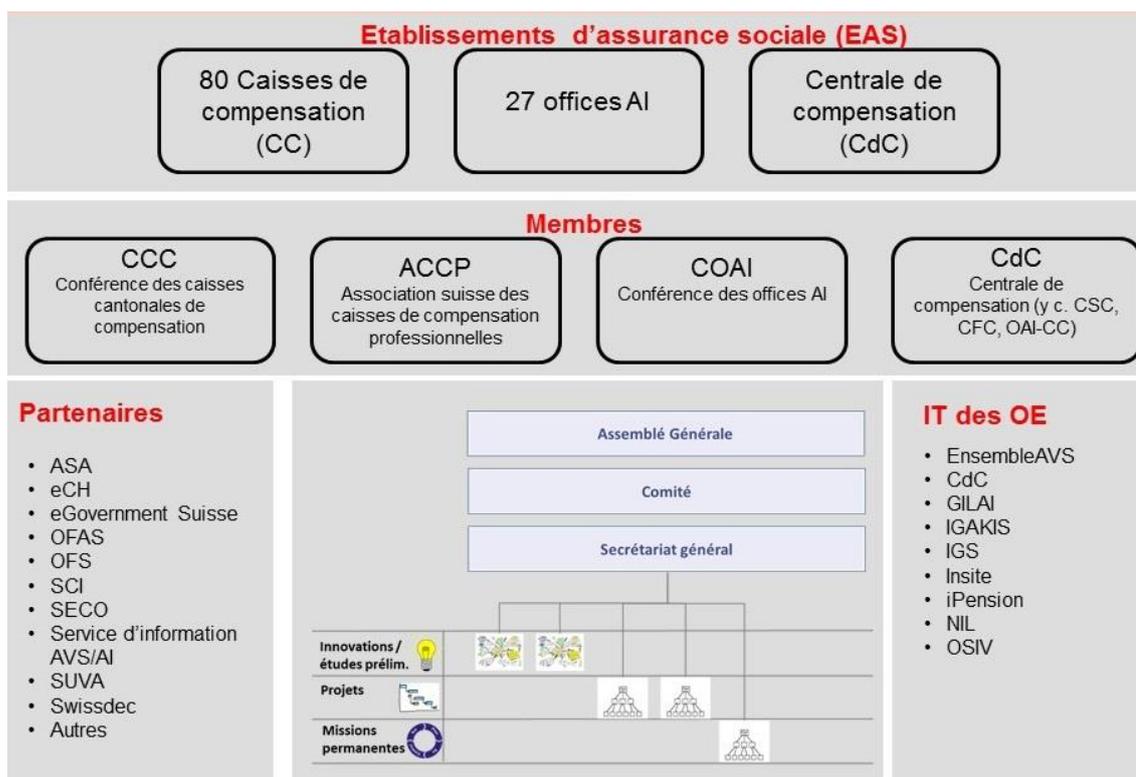
- Approbation du cofinancement prévu des infrastructures de base, référence à la réponse à la consultation sur l'ensemble de la loi: rejet d'une obligation d'utilisation

▪ **Activités des organes**

L'assemblée générale ordinaire prévue pour le 31 mai 2021 à Berne a eu lieu par voie électronique. À cette occasion, le document Stratégie, organisation et projets 2021 a été adopté, avec les objectifs suivants pour 2021:

- Mise en œuvre active de la numérisation
- Mise en œuvre du nouveau paysage de comités avec l'OFAS
- Observation de l'environnement
- Garantie à long terme des technologies de base
- Élaboration de concepts et d'approches de solutions communs

L'environnement d'eAVS/AI se présente sans changements, comme suit:



▪ **Comité directeur**

Le comité directeur est responsable de la stratégie, du financement, de la planification et de la mise en œuvre, et définit les SI accrédités des organes d'exécution. Il se compose de quatre personnes disposant du droit de vote. Il s'agit en règle générale des quatre responsables des ressorts correspondants des quatre membres (COAI, ACCP,

CCCC et CdC) d'eAVS/AI. Le comité directeur est complété par les assesseurs avec voix consultative suivants: les responsables des SI des OE, l'OFAS et le directeur d'eAVS/AI.

En 2021, le comité directeur a siégé quatre fois, et s'est penché sur le pilotage stratégique d'eAVS/AI.

▪ **Commission**

Sous la direction du secrétariat, les responsables des SI des OE ainsi que la représentation de l'OFAS constituent la commission. Elle a une fonction consultative vis-à-vis du comité directeur. Pour les thèmes relevant de la compétence décisionnelle du comité directeur, le secrétariat informe le comité directeur des recommandations de la commission.

La commission a siégé cinq fois en 2021.

▪ **Tâches permanentes**

Groupe de maintenance ED

Un mandat de projet a été créé pour l'échange de données structurées entre les offices AI et les caisses de compensation en ce qui concerne les allocations pour impotent. Avec la clôture du projet ED-CE, la maintenance du groupe de travail ED-CE a été transférée comme partie intégrante du GM ED. Au sein du groupe de travail pour l'Échange de données - Contrôle d'employeurs (ED CE), les partenaires Suva et RSA collaborent avec les acteurs des OE et des SI des OE, sous l'égide d'eAVS/AI.

Groupe de maintenance ELM

ELM 5.0

ELM 5.0 est désormais achevé. Les directives au même titre que les spécifications techniques avec les schémas sont disponibles dans leur version finale sur www.swiss-dec.ch.

Groupe de maintenance eLP

En 2019, le groupe de maintenance eLP a été initié. Aucun champ d'action n'a été identifié en 2021 du côté du groupe de maintenance.

Groupe de maintenance Information Security

En 2021, le groupe de maintenance Information Security été initié.

▪ **Projets**

Projet Information Security

Ce projet soutient l'introduction d'Information Security chez les SI des OE et chez les organes d'exécution. L'association eAVS/AI a été chargée par les associations COAI/CCCC/ACCP de mettre en œuvre le projet Information Security. La mise en œuvre a lieu en étroite collaboration avec l'OFAS et EXPERTsuisse. L'Information Security Policy a été élaborée en 2021 et approuvée par les associations (CCCC, ACCP, COAI). Parallèlement, les directives ont été définies et contrôlées par l'équipe de revue. De même, une revue du standard minimum de l'OFAS (SSI) a eu lieu par l'équipe de projet.

Développement continu AI (DC-AI)

Dans le cadre du projet DC-AI, les travaux à dominante informatique de la révision AI sont coordonnés. La mise en œuvre du développement continu AI est entrée juridiquement en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Autrement dit, les travaux ont été en grande partie achevés fin 2021. Malgré un manque crucial de temps, la réalisation technique s'est effectuée avec succès dans l'ensemble. Certains reliquats de travaux seront finalisés en 2022.

Le projet est subdivisé en 4 sous-projets / flux:

- *Flux 1: codification des offices AI*
Implémentation des modifications de codifications pour l'échange de données entre les offices AI et la CdC.
- *Flux 2: domaine des caisses de compensation (ACOR/RR)*
Garantie de la coordination entre le projet DC-AI et ACOR V4, et du passage au système de rente linéaire.
- *Flux 3: AA AI*
Coordination entre les caisses de compensation, les offices AI et la SUVA pour le traitement des cas d'accidents (les IJ AI sont calculées et payées par les caisses de compensation).
- *Flux 4: expertises médicales*
Le flux 4 comprend la clarification du contexte contractuel et opérationnel pour Suisse-Med@p, la transmission des dossiers médicaux (spécialement les enregistrements sonores requis par la loi) entre les offices AI et les experts ainsi que la mise à disposition de la liste validée des experts pour/par les offices AI.

Traitement automatique des formulaires

Le Centre d'information AVS/AI met à disposition sur son portail www.ahv-iv.ch différents formulaires utilisés dans toute la Suisse dans le domaine de l'AVS et de l'AI. L'automatisation des formulaires a été lancée comme projet en collaboration avec le Centre d'information. Le projet se trouve en phase de réalisation.

Stratégie de portail

Divers projets des assurances sociales du premier pilier / AFam, à l'instar de FADA ou MOSAR, au même titre que le besoin de communication électronique émanant des parties prenantes, ont montré la nécessité de recourir à des solutions de portail. Elles sont soumises aux mêmes défis, par exemple la gestion des comptes utilisateur, la procédure de *login* ou l'intégration (*onboarding*) des utilisateurs. Une stratégie de portail pour le 1^{er} pilier des assurances sociales / AFam, formulée avec tous les groupes d'intérêts, permet d'appréhender de manière uniforme les points communs des solutions de portail et de rendre exploitables les synergies potentielles.

L'initialisation du projet a été lancée et les exigences ont été recensées dans un premier temps.

Numérisation APG – Exécution

Le projet fait partie du programme Numérisation APG de l'OFAS. Dans le cadre de ce projet, eAVS/AI coordonne la mise en œuvre des bases chez les organes d'exécution. Une nouvelle variante de projet a été élaborée. On a pu s'assurer que les questions centrales pour l'exécution étaient traitées. Une coordination avec les autres projets de programme a lieu.

ACOR version 4

Avec la version ACOR V4, la CdC élabore un ACOR basé sur un modèle client/serveur avec une interface (GUI) modernisée. eAVS/AI se saisit de cette possibilité pour intégrer les besoins des SI des organes d'exécution dans la version 4. L'introduction d'ACOR V4 à fin 2021 s'est déroulée avec succès.

Modernisation de l'échange de données

Avec ce projet, eAVS/AI entend développer l'échange de données dans son ensemble du point de vue stratégique entre les acteurs du 1^{er} pilier des assurances sociales / AFam. La première phase du projet était consacrée à la création d'une visualisation de tous les processus d'échange de données comme base pour d'autres décisions.

Dans le cadre des sous-projets pour AFam, AVS et AI, on a recensé et représenté les processus d'échange de données, et aussi compilé et visualisé les grilles quantitatives correspondantes et les bases légales.

Remplacement de la plateforme KMT

La nouvelle plateforme a été instaurée avec succès en 2021. Le groupe de maintenance a été initié.

Échange de données Recours (ED Recours)

L'ED Recours est censé permettre à l'avenir l'exécution électronique des flux d'informations en relation avec les recours de l'AI ou de l'AVS contre les tiers civilement responsables. Sont impliqués dans l'échange d'informations aussi bien les offices AI, les caisses de compensation, les services de recours, l'OFAS et la CdC, que la Suva et les assureurs-accidents privés. En 2018, en raison de doutes quant à la question de savoir si des partenaires externes participeront à un échange de données via sedex et le cas échéant lesquels, le projet a été partagé en deux projets partiels:

- AI-Suva
- Intégration AI d'autres partenaires (étape 2)

Le calendrier de l'étape 2 du projet ED Recours est directement lié au calendrier du projet eRegress neu de l'OFAS.

2 Organes

▪ Délégués

Association	Délégué(e)
Conférence des caisses cantonales de compensation (CCCC)	Michel Kottelat (CC JU) Andreas Dummermuth (CC SZ) Urs Grischott (EAS GR) Prisca Rahm (EAS AG)
Association suisse des caisses de compensation professionnelles (ACCP)	Yvan Béguelin (CC 110) Roger Holzer (CC 89) Georges Marchand (CC 71) Christelle Schultz (CC 106.1)
Conférence des offices AI (COAI)	Reto Baumgartner (OAI BL) Monika Dudle Ammann (OAI NW) Marco Döring (OAI AI) Gregory Jeannet (OAI NE)
Centrale de compensation (y c. CSC, CFC, OAIE)	Adrien Dupraz

▪ Comité directeur

Tâche	Association	Délégué(e)
Président	ACCP	Christian Zeuggin (CC 95), présidence
Membres	CCCC	Tom Tschudin Rosa (EAS BL), Produits
	COAI	Martin Schilt (EAS ZH), Finances
	CdC	Serge Kottmann (CdC), Marketing

▪ Organe de révision

RST Treuhand AG
M. Patrick Schaub
St. Jakobs-Strasse 30, Case postale, 4002 Bâle

3 Commission

SI des OE / Organisation	Nom (raison sociale)
GILAI	Philippe Fardel
IGAKIS	Joachim Gottschlich
IGS	Markus Leu
iPension	Jean-Paul Tschumi
EnsembleAVS	Rolf Keller
Insite	Urs Bösch
OSIV	Stefan Geyer
CdC	Anne-Carine Guntern
OFAS	Leila Lamti
eAVS/AI	Christoph Beer (direction) Jeanette Wengler (procès-verbal)

4 Secrétariat

mundi consulting AG Marktgasse 55, case postale, 3001 Berne	Christoph Beer (directeur eAVS/AI) Jeanette Wengler, Coordination/Communication Jérôme Brugger, Projets/Exploitation Pascal Bürki, Projets Gabriela Delapraz, Finances Daniel Ehrler, Projets, Exploitation Meret Kübler, Produkt Owner IVA, projets
---	--

5 Comptes annuels 2021

Chiffres d'affaires 2021 eAVS/AI						
Bilan						
		31.12.2021		31.12.2020		
Actif		Doit	Avoir	Doit	Avoir	
Banque		1'787'684		576'347		
Avoir TVA		21'634		26'221		
Total Actif		1'809'319		602'568		
Passif						
Dettes sur achats et prestations de services			863'429		164'669	
Dettes sur les organes d'exécution			482'424		149'774	
Autres dettes			23'500		-	
Passif transitoires			378'155		224'604	
Capital propre			63'522		56'816	
Bénéfice			-1'712		6'707	
Total Passif			1'809'319		602'568	
Compte de résultat						
		Budget 2021		Valeur effectif 2021		Valeur effectif 2020
		Recette	Dépenses	Recette	Dépenses	Recette
						Dépenses
Financement par cotisation	Recettes	118'000		118'000		118'000
	Cotisation des membres	118'000		118'000		
	Dépenses Fonctionnement		117'200		117'819	111'075
	Assemblée générale		2'000		1'279	1'147
	Comité		40'000		43'428	38'901
	Sécrétariat à 50%		50'000		50'000	50'000
	Site Internet à 50%		5'000		5'000	3'514
	l'organe de révision		2'700		2'500	2'500
	Traductions		11'000		9'614	8'171
	Frais de taxes/ copies		500		0	119
Réduction TVA 50%		4'000		4'558	4'625	
Coûts divers		2'000		1'441	2'098	
Financement par IT des organes d'exécution	Recettes IT des organes d'exécution et des tiers	3'998'000		3'814'222		2'301'836
	IT des OE	3'848'000		3'713'389		2'329'927
	Recettes des tiers	150'000		100'833		-28'091
	Dépenses IT des organes d'exécution et des tiers		3'998'000		3'814'222	2'301'836
	Fonctionnement		759'000		585'593	590'060
	Sécrétariat à 50%		50'000		50'000	50'000
	Site Internet à 50%		5'000		5'000	3'514
	Réduction TVA à 50%		4'000		4'000	4'625
	Frais d'exploitation variables		700'000		526'593	531'921
	Charges fixes		829'000		592'155	583'497
	swissdec		439'000		430'000	430'000
	Groupe de maintenance ELM		55'000		37'450	36'997
	Groupe de maintenance ED		225'000		124'548	115'293
	Groupe de maintenance eLP		30'000		158	1'207
	Groupe de maintenance Information Security		80'000		0	
	Projets		2'410'000		2'636'473	1'128'278
	Projets planifiés		2'075'000		1'019'468	922'622
	P-10: Réalisation ED Contrôle d. employeurs					-14'167
	P-21: ELM Version 5.0 / Projets swissdec		110'000		85'000	127'708
	P-14: Traitement autom. des formulaires ¹		500'000		157'987	120'692
	P-16: Information Security		140'000		164'796	85'848
	P-19: Echange sécurisé de données 3 sans sedex		100'000		9'823	87'723
	P-13: ED Regress		100'000		10'790	26'385
	P-22: Impots à la source des tiers		20'000		2'205	
	P-23: Dissolution de la plateforme KMT		375'000		292'456	233'996
	P-26: Modernisation de l'échange de données		200'000		74'484	134'670
	P-27: ACOR V4		160'000		35'930	119'767
	P-28: Programme numérisation APG		100'000		67'125	
	P-29: Numérisation APG - exécution		225'000		118'872	
	P-31 Distributeur ELM 2020		45'000		0	
Grand projets non planifiés		300'000		1'617'005	180'430	
swissdec-automatisation des tests					80'727	
Réforme de l'AVS		50'000		0	0	
P-28: Programme numérisation APG					12'875	
P-29: Numérisation APG - exécution					66'128	
P-34: DCAI - Développement continu de l'AI				189'346	20'700	
P-34: DCAI - TP1 Enregistrements sonores (IVA) 2				1'014'177		
P-34: DCAI - TP2 Suisse Med@p ²				261'646		
P-35: Stratégie de portail				151'837		
Grand projets Réserve		250'000		0	0	
Petits projets non planifiés		35'000		0	25'226	
Petits projets		35'000		0	0	
P-22: Impot à la source de tiers				0	3'870	
P-33: FADA				0	21'356	
Total Recettes		4'116'000		3'932'222		2'419'836
Recettes fonctionnement (cotisation)		118'000		118'000		118'000
Recettes IT des organes d'exécution et des tiers		3'998'000		3'814'222		2'301'836
Total Dépenses			4'116'300		3'933'934	2'413'129
Dépenses fonctionnement (cotisation)			117'200		117'819	111'075
Dépenses IT des organes d'exécution et des tiers			3'998'000		3'814'222	2'301'836
Dépenses financières (y compris les intérêts négatifs et les intérêts)			1'100		1'894	219
Recettes extraordinaires					-2	-1
Bénéfice/Pertes			-300		-1'712	6'707
Total		4'116'000	4'116'000	3'932'222	3'932'222	2'419'836
IT des OE=IT des organes d'exécution						
¹ Frais de développement supportés par la CdC						
² Financement spécial par le fonds: CH 973'482						
Version Controlling du 12.04.2022						

Le comité directeur et la direction du secrétariat remercient l'OFAS, la COAI, la CCCC, l'ACCP, le Centre d'information et tous les collaborateurs ayant participé aux projets pour leur intervention, leur grand engagement et leur travail remarquable en cette année difficile, ainsi que tous les membres (caisses de compensation, offices AI et la CdC) pour la confiance témoignée.



Christian Zeuggin
Président



Christoph Beer
Responsable du secrétariat

- **Rapport de révision**

Le rapport de révision du 12 avril 2022 est disponible.